

## Compte rendu du Conseil de Quartier PARC mercredi 13 février 2019

- M. le Maire,
- Fanny Fesnoux, Présidente du Conseil Parc,
- Les membres du conseil de quartier Parc,
- Lucien Murzi, vice-Président par intérim en l'absence de Christian Maisonneuve, Adjoint en charge de la Vidéo-Protection et de la Vie Associative,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du Pôle Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du Service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

### Les animations

Le « petit-déjeuner avec les habitants » organisé le 5 décembre 2018, à la Maison des Services publics, a été apprécié. L'objectif visait une rencontre conviviale avec les habitants et le moyen de promouvoir le Conseil de Quartier et ses actions diverses. Le renouvellement de cette démarche devra s'assortir d'une communication plus élargie.

### La fête de quartier

Prévue Samedi 29 juin de 9h à 18h, dans l'enceinte du Parc, son programme est en cours de réalisation. La Star sera cette année partenaire de la manifestation. Le concours de dessins sera renouvelé, et cette année aura pour thème « dessine moi un bus ». Parmi les dessins retenus, un figurera sur les supports de communication de l'évènement.

Agnès Desporte relaie le souhait de collaboration du Conservatoire Musique et Danse de Roannais Agglomération, dirigé par Pascale Amiot, mais sur l'édition 2020 de la fête de quartier. Effectivement, le Conservatoire développe aujourd'hui une nouvelle philosophie et travaille « hors les murs » pour rendre la culture accessible au plus grand nombre. Des actions sont actuellement engagées avec le Centre Social Condorcet autour de la danse et de la musique ; à titre d'exemple, 2 stages sont organisés durant les vacances de février et de printemps. Cependant, établir un lien direct avec la fête de quartier requiert beaucoup de préparation et si elle est envisagée, l'aboutissement reste prématuré pour cette année. Pour autant, Pascale Amiot propose de venir présenter les actions du conservatoire lors de la prochaine séance plénière, et établir des liens pour des projets communs avec le conseil de quartier. Les conseillers approuvent totalement cette idée.

### La voirie

Olivier Jandard donne les réponses aux diverses demandes formulées par les conseillers, ces derniers mois. Il délivre des informations générales contenues dans le document détaillé ci-joint.

Il présente également les aménagements de stationnement prévus sur les rues Pressensé et Nicolas Benoit.

### Un projet d'opération de propreté

Les conseillers ont souhaité organiser une action propreté sur le quartier, visant à sensibiliser les habitants, et particulièrement les jeunes, sur le ramassage des déchets et leur tri. Cet événement aura lieu mercredi 10 avril. Isabelle Damian Blanc de Roannais Agglomération ouvrira l'après-midi par une présentation des actions de ramassage et de tri, puis, les participants s'engageront dans une marche sur les secteurs du Stade, des rues Wilson et Pressensé pour ramasser les déchets, puis les trier. Des jeux autour de l'action « tri », organisés par le Centre

Social, et un goûter offert par le conseil de quartier, clôtureront cet après-midi. A noter que ce même jour se déroulera également une grande action propreté, initiée par l'association sportive de football de Clermont, en lien avec d'autres associations, les conseils de quartier et tous les habitants. L'action couvrira un périmètre allant de la rue général Giraud jusque en haut de la rue de Villemontais.

### La visite de la SICAREV

Serge Baldi fait un retour de la visite de la SICAREV le jeudi 22 novembre 2018. Cette visite avec les conseillers, des élus et le Directeur du Pôle Sécurité Santé Publique de la Ville, Claude Garcia, avait été organisée suite aux signalements d'habitants des quartiers Mâtel et Parc, d'odeurs nauséabondes, en vue d'évaluer l'origine de ces désagréments. Elle a permis le tour des installations avec le Directeur du site, le Directeur Administratif, le Directeur Technique, le Responsable Environnement du groupe et le Référent Sécurité du site. Il a bien été rappelé que le site était propriété d'une SEMAP dont la ville était actionnaire. Le site qui existe depuis 1970 - à l'époque en site industriel - se modernise progressivement et devrait encore poursuivre cette démarche. Aujourd'hui, le transfert des produits s'effectue via un entrepôt réfrigéré en froid positif. La société est une ICPE - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement - et à ce titre, comme toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, fait l'objet de contrôles des services de l'Etat. La DREAL procède à des contrôles inopinés une fois par an. Le dernier a eu lieu la même semaine que la visite.

La société procède également à des autocontrôles, tout comme la Roannaise de l'Eau exerce aussi des contrôles sur les rejets.

Une station de pré traitement permanente permet de limiter les temps de stagnation et donc les odeurs.

Les effluents sont envoyés directement via le réseau (non ouvert) vers la station d'épuration.

Des odeurs sur le site (odeurs de fumier vers les quais des animaux) ont été constatées mais restent assez faibles.

Selon des conseillers, des odeurs très acides persistent sur le quartier à certains moments de la journée. Claude Garcia, Directeur du Pôle Santé Sécurité Publique sera alerté et invité à procéder à de nouveaux contrôles. A cet égard, Agnès Desporte rappelle l'existence d'une plateforme collaborative de signalements d'odeurs (et non pas une plateforme de plaintes), mise en place par l'observatoire de la qualité de l'air ATmo Auvergne Rhône-Alpes. Baptisé ODO, cet outil se décline en application pour smartphone, mais peut aussi être utilisé en passant par le site internet d'Atmo Auvergne Rhône Alpes, dont voici le lien :

<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/publications/communiquede-presse-atmo-lance-sa-plateforme-de-signalement-des-odeur>

Pour signaler une odeur sur ODO, c'est très rapide, il suffit d'indiquer la commune de détection, de préciser l'intensité de l'odeur et de la définir, en la comparant à des odeurs connues, et enfin de renseigner la date et l'heure à laquelle elle a été ressentie. Les renseignements sont surveillés en temps réel, une enquête rapide est menée, en croisant les données météo et de pollution. La mairie, les services de l'État ou les industriels du secteur sont éventuellement contactés pour tenter de déterminer la source de l'odeur. L'objectif est de pouvoir intervenir rapidement, et surtout de disposer d'éléments factuels pour pouvoir le faire.

### Questions et informations diverses - échanges avec M. le Maire

- Rue Jean Bouin : nécessité de rafraichir le traçage. Présence d'un camping car ventouse.
- Voitures ventouses rue des Ecoliers. Lucien Murzi rappelle qu'est considéré comme abusif, et justifiant le recours à la procédure de mise en fourrière, le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe, selon l'article R-417-12 du code de la route. Lucien Murzi rappelle également le numéro du CPU 04 77 44 42 44 qu'il ne faut pas hésiter à contacter en cas d'anomalies constatées.
- A la suite du véhicule incendié l'an dernier 21 rue Condorcet, les bandes de stationnement sont à repeindre.

- Quid des travaux sur la friche d'ex Besson Moteur ? le terrain est vendu. L'entreprise SOROFI s'installera prochainement sur ce site dans des locaux très agréables. Dans ce même temps, la ville examinera les solutions de réaménagement du carrefour à proximité.
- Trottoirs de la rue Wilson en très mauvais état. M. le Maire indique que 100 000 € sont consacrés chaque année pour la réfection des trottoirs de la ville. Aujourd'hui, l'heure est davantage à la recherche d'aménagements en faveur de l'infiltration des eaux de pluie, c'est pourquoi nombreux trottoirs sont recouverts de gore qui n'est certes pas un matériau pérenne. La seule soufflerie utilisée pour le ramassage des feuilles participe à sa détérioration.
- Les assises de la tribune du stade avaient été incendiées, ce n'est pas esthétique. La Ville procèdera à leur retrait total.
- Dans le stade, des plots avaient été installés provisoirement pour supporter de l'éclairage. Il serait plus judicieux d'installer des projecteurs sur les structures de la tribune.
- Les ventilations de l'entreprise ATC rejettent beaucoup d'air sur les trottoirs au point d'être une gêne pour les automobilistes stationnés rue des Artisans. Un courrier sera adressé à l'entreprise pour qu'elle examine une régulation de sa ventilation.

### Un point sur le méthaniseur

Le projet a pris du retard en raison de l'évolution des réglementations, et des contraintes qu'elle impose. Cela requiert des délais supplémentaires pour la finalisation des offres des différentes sociétés. Pour autant, l'aboutissement du projet pourrait avoir lieu en 2021.

Comme convenu, Roannais Agglomération a programmé une nouvelle visite d'un site de méthanisation, ce sera celui de Vienne. Parmi plusieurs datées proposées, les conseillers retiennent celle du vendredi 12 avril.

Mmes Barthezagi, Baesso, Micos, et Mrs Baldi, Clerc, et Chalumeau s'inscrivent. La visite est ouverte à 12 participants, d'autres conseillers pourront donc encore s'inscrire. Les modalités d'organisation de ce déplacement seront précisées ultérieurement.

M. Baldi suggère une idée dont la mise en œuvre pourrait être intégrée dans l'enveloppe des 100 000 € attribuée à un conseil de quartier chaque année : une végétalisation est prévue sur le site du futur méthaniseur, ce qui le rendra accueillant et agréable pour le quartier. Dans cette continuité, pourquoi ne pas étendre le projet de végétalisation de façon à dissimuler le parking de Délipapier et les flux de camions qui desservent l'entreprise ? M. le Maire relève cette idée pertinente et proposera qu'elle puisse éventuellement être intégrée dans le projet global d'aménagement des abords du site de méthanisation.

M. le Maire indique que des composteurs, en plastique recyclé ou en bois, peuvent être achetés toute l'année à prix réduit grâce à une participation de la collectivité. Pour les obtenir, il suffit d'appeler le numéro vert du service déchets ménagers de Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50, ou de remplir un formulaire en ligne sur le site de Roannais Agglomération : [www.aggloroanne.fr/mes-demarches/dechets-menagers/demander-un-composteur](http://www.aggloroanne.fr/mes-demarches/dechets-menagers/demander-un-composteur).

Autre information, Roannais Agglomération a décidé d'attribuer une aide financière aux futurs propriétaires d'un vélo à assistance électrique, ou scooter électrique. Réservée aux habitants des 40 communes de Roannais Agglomération, et sous réserve d'un achat auprès d'un revendeur agréé, elle sera plafonnée à 200 € et applicable à partir du 1 er mars.

L'ordre du jour étant épuisé, Fanny Fesnoux clôture la séance à 20h00, et invite à partager les bugnes préparées par Hélène Bartézaghi.

**Le prochain conseil de quartier Parc aura lieu  
mercredi 5 juin 2019 à 18h30 à l'espace Chanteclair.**